



Chantraine, le 14 Février 2018

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 13 FEVRIER 2018

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
DIOT François	X			
GILLE Brigitte	X			
HINGRAY Sandrine	X			
BARBAUX Marc	X			
VALDENNAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey	X			
OHNIMUS Martine	X			
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
HARQUET Florian	X			
PETOT Stéphane			X	François DIOT
PIERRAT Nathalie			X	Brigitte GILLE
FELLMANN Bernadette	X			
HAMM Agnès	X			
RICHARD Sylvie	X			
RODRIGUES Chantal			X	Max RICHARD
SCHUMACHER Dominique			X	Jacques CHAPON
SEVRAIN Sophie	X			
AUBERT Michel		X		
CHAPON Jacques	X			
DORGET Patrick			X	Jean-Pascal VALDENNAIRE
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude			X	Marc BARBAUX
COLLE Emilie	X			

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, Madame Martine OHNIMUS ayant été désignée secrétaire de séance,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2018,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

* A autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à créer dans le tableau des effectifs du personnel communal un poste d'Animateur Principal de 2^{ème} classe tout en supprimant concomitamment un poste d'Animateur.

Monsieur Max RICHARD a souhaité connaître la date d'effet de cette nomination.

Monsieur le Maire lui a répondu que la nomination pourra se faire à compter du 1^{er} mars 2018.

* A adopté, à l'unanimité, les durées d'amortissement des biens pour les budgets eau et assainissement conformément à l'instruction comptable M49.

*** A accordé, à l'unanimité, la garantie d'emprunt sollicitée par la SEBL et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à celle-ci.**

*** A autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation précaire avec l'ONF et à payer les frais afférents.**

*** A autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition avec l'ONF et à payer les frais afférents à celle-ci.**

*** A adopté, à l'unanimité, la fixation de la part proportionnelle communale au service d'eau potable à 1.12 €/m3 HT.**

Monsieur Marc BARBAUX a informé de la nécessité de faire un avenant au contrat de délégation du service d'eau potable pour modifier la part proportionnelle du délégataire et pour englober les nouveaux frais de gestion de la nouvelle station de traitement.

Monsieur Max RICHARD est alors intervenu pour signaler que la réalisation de cet avenant ne revêt pas un caractère urgent, précisant qu'il serait plus judicieux d'attendre une année de service de la nouvelle station afin d'évaluer au plus juste le coût de fonctionnement de celle-ci.

Monsieur le Maire a répondu qu'il n'est pas forcément nécessaire d'attendre un an pour évaluer le coût de fonctionnement de la station, la durée de trois mois étant suffisante. Il sera opportun de savoir à quel moment la Lyonnaise des Eaux présentera son avenant à la commune.

Monsieur Marc BARBAUX a rappelé que cet avenant n'a pas été inscrit à l'ordre du jour, le conseil municipal devant juste délibérer sur la part proportionnelle de la collectivité. La question de l'avenant sera abordée ultérieurement.

- *Monsieur BARBAUX a fait le point sur les travaux de la station et informé de leur achèvement. L'ARS (Agence Régionale de la Santé) ayant réalisé des prélèvements sur l'eau afin d'en vérifier la conformité, la station va donc pouvoir être mise en service.*
- *Monsieur Jacques CHAPON a informé que la rue Varroy Prolongée est, à son sens, dangereuse en raison du manque d'éclairage de certains secteurs.*

Monsieur le Maire lui a répondu que le problème serait étudié prochainement.

- *Madame Brigitte GILLE a informé que la 4^{ème} classe de l'école maternelle sera maintenue à la rentrée 2018. Un groupe de travail s'est réuni afin d'étudier les aménagements possibles en vue de l'accueil des enfants le mercredi. Un compte rendu sera transmis sous peu aux membres du conseil.*
- *Monsieur Jean-Pascal VALDENNAIRE a annoncé la représentation gratuite donnée par la Troupe « Joli(e)s Mômes » le samedi 17 février 2018 à 20h30 à la Maison Charles Grandemange.*
- *Monsieur Jean-Daniel BOXBERGER est revenu sur la représentation organisée par la troupe « Le Grenier » le samedi 10 février 2018. Cet événement a rassemblé environ 200 personnes. Les entrées ont permis de reverser 400 € aux écoles.*
- *Une présentation, par les étudiants de l'ENSTIB, du projet de roue à augets sera organisée le mardi 27 mars 2018 à 18h30 en mairie.*
- *Une réunion sera organisée en mairie le 21 février 2018 à 18h30 afin de préparer la journée EcoQuartier du 1^{er} mai.*

La séance est levée à 19h30

Fait à Chantaine, le 14 Février 2018



Le Maire,

François DIOT